

Au deuxième trimestre 2024, l'emploi salarié est quasi stable ou en légère baisse dans toutes les régions

Emploi et taux de chômage localisés (par région et département) - deuxième trimestre 2024

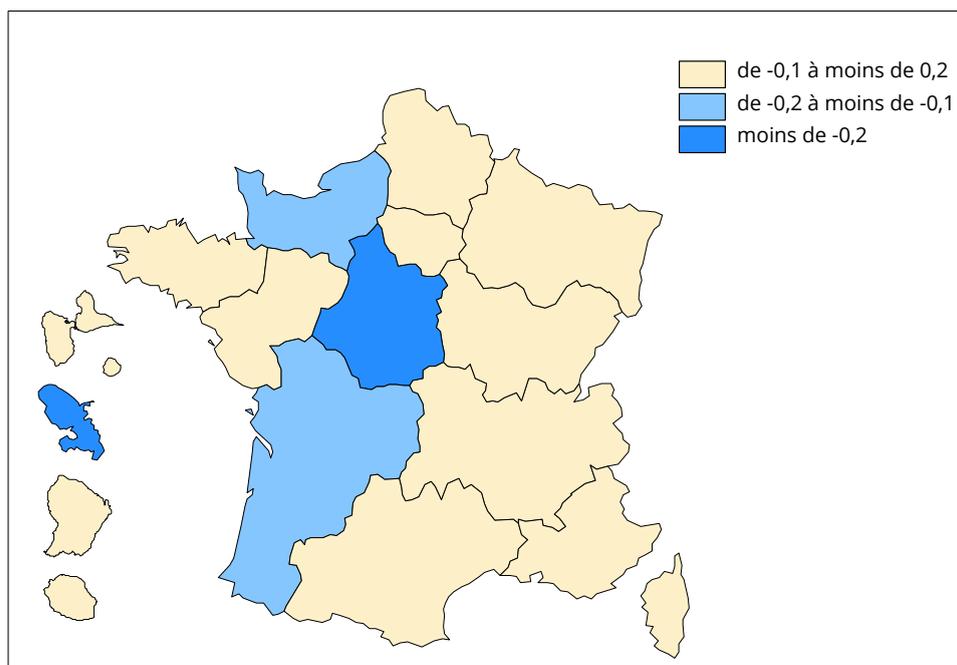
Informations Rapides · 24 septembre 2024 · n° 242



Au deuxième trimestre 2024, l'emploi est quasi stable dans trois quarts des régions et en léger recul ailleurs

Entre fin mars 2024 et fin juin 2024, l'emploi salarié sur le territoire national dans son ensemble (hors Mayotte) est stable après une augmentation de 0,3 % au premier trimestre 2024.

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin mars 2024 et fin juin 2024 (en %)



Lecture : L'évolution au niveau national est 0,0 % entre fin mars 2024 et fin juin 2024.

Note : Données CVS en fin de trimestre.

Champ : France hors Mayotte.

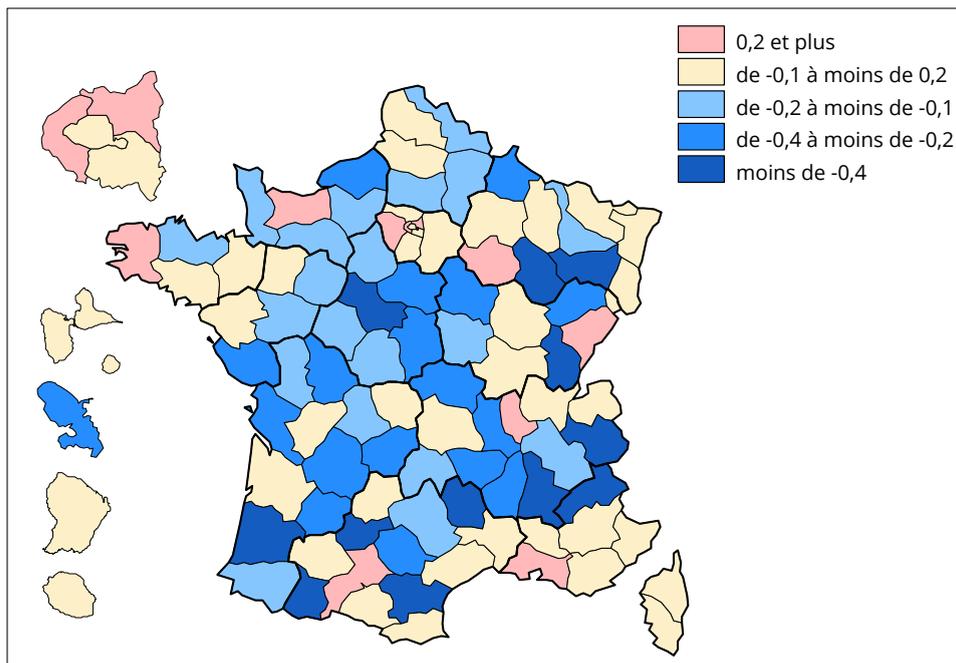
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Sur un trimestre, au niveau régional, l'emploi salarié est quasi stable (de -0,1 % à moins de +0,2 %) dans trois quarts des régions, et recule, de -0,4 % à moins de -0,1 %, dans quatre régions : Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire et Martinique.

Au niveau départemental, l'emploi salarié est quasi stable ou en baisse dans la grande majorité des départements, et il augmente dans quelques rares départements, en général isolés au sein d'une région. L'emploi augmente notamment dans les Bouches-du-Rhône, le Rhône et la Haute-Garonne qui abritent trois des quatre principales métropoles de province. En Île-de-France, l'emploi augmente en Seine-Saint-Denis (+0,4 %) et dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine (+0,2 %). Enfin, dans le Centre-Val de Loire, l'emploi recule dans tous les départements, notamment dans le Loir-et-Cher (-0,7 %). Le Tarn-et-Garonne est le département dans lequel l'emploi baisse le plus (-1,0 %).

Dans l'ensemble, l'emploi salarié est quasi stable au premier trimestre 2024 dans 40 départements. Il recule de 0,2 % dans 20 départements, de 0,3 % à 0,4 % dans 18 départements et d'au moins 0,5 % dans 12 départements. À l'inverse, il augmente dans 10 départements.

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin mars 2024 et fin juin 2024 (en %)



Lecture : L'évolution au niveau national est 0,0 % entre fin mars 2024 et fin juin 2024.

Note : Données CVS en fin de trimestre.

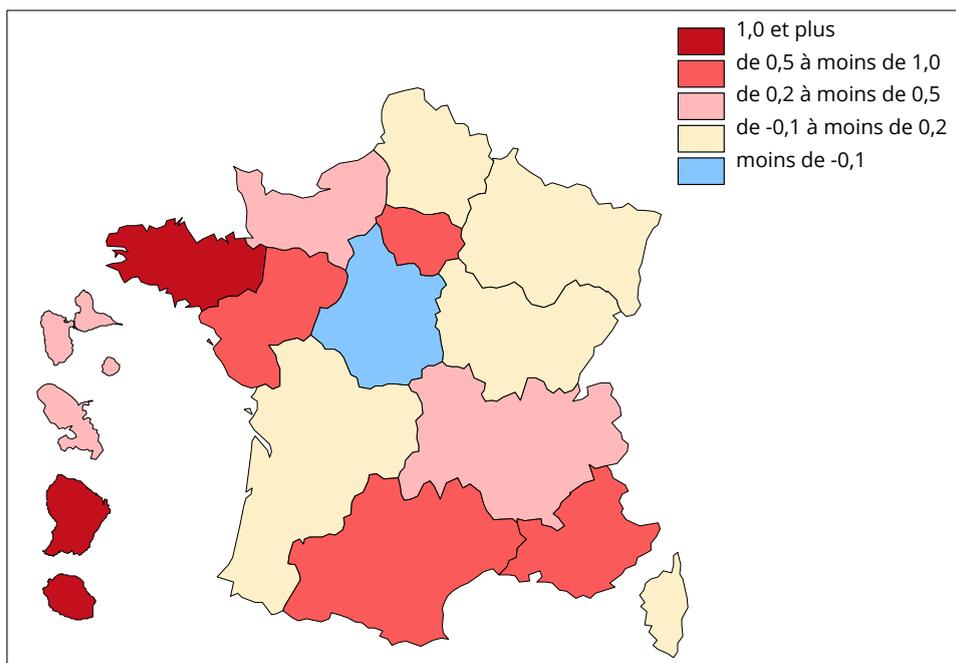
Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Sur un an, l'emploi salarié augmente dans les deux tiers des régions

Au niveau national, au deuxième trimestre 2024, l'emploi salarié total dépasse de 0,5 % son niveau du deuxième trimestre 2023.

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin juin 2023 et fin juin 2024 (en %)



Lecture : L'évolution au niveau national est +0,5 % entre fin juin 2023 et fin juin 2024.

Note : Données CVS en fin de trimestre.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

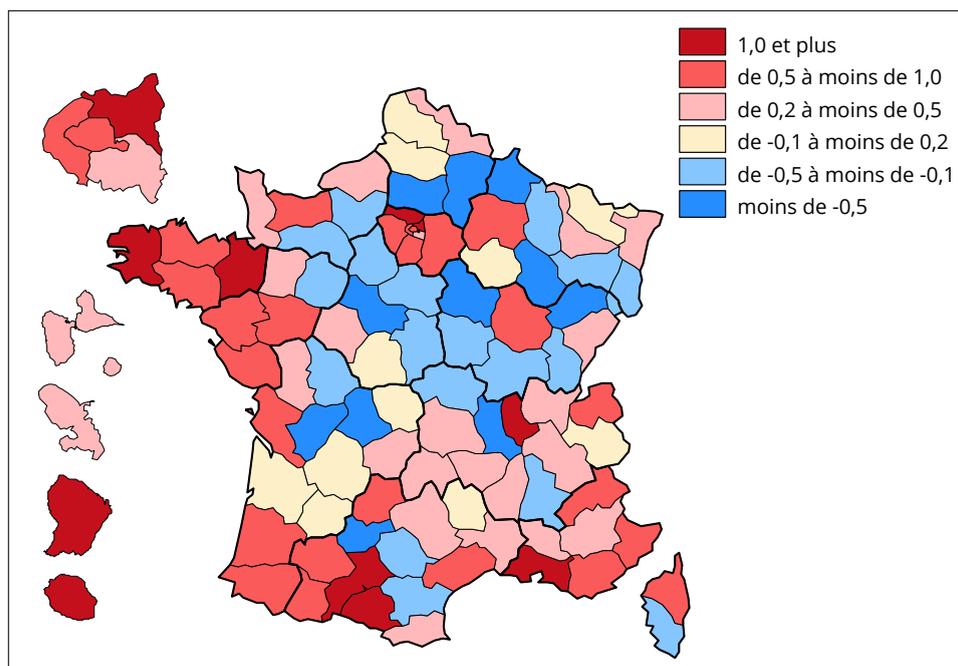
L'emploi salarié est au-dessus de son niveau d'un an auparavant (d'au moins 0,2 %) dans les DOM et dans sept régions de France métropolitaine. L'emploi est quasi stable sur un an dans le quart Nord-Est, la Corse et la Nouvelle-Aquitaine, tandis qu'il recule de 0,2 % dans le Centre-Val de Loire. Dans quatre régions, l'emploi augmente faiblement (de +0,2 % à moins de +0,5 %). Il augmente de 0,6 % en Occitanie et dans les Pays de la Loire, de 0,8 % en Île-de-France et de 0,9 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Enfin, il dépasse d'au moins 1 % son niveau d'un an auparavant à La Réunion (+1,0 %), en Bretagne (+1,2 %) et en Guyane (+2,0 %).

Fin juin 2024, l'emploi salarié dépasse son niveau d'un an auparavant dans 59 des 100 départements (hors Mayotte) et il diminue par rapport à son niveau de juin 2023 dans 30 départements. Il est quasi stable (de -0,1 % à moins de +0,2 %) dans 11 départements.

Parmi les régions où l'emploi augmente sur un an davantage que la moyenne nationale, la Bretagne, l'Île-de-France et la Provence-Alpes-Côte d'Azur se démarquent avec des augmentations dans tous les départements, parfois particulièrement dynamiques. En Bretagne la hausse est comprise entre +0,7 % dans les Côtes-d'Armor et +1,4 % pour le Finistère et l'Ille-et-Vilaine, qui sont les départements métropolitains qui connaissent la plus forte augmentation de l'emploi, avec la Haute-Garonne. En Île-de-France, l'emploi augmente aussi dans tous les départements, du Val-de-Marne (+0,4 %) au Val d'Oise et à la Seine Saint-Denis (+1,3 %). En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la hausse est comprise entre +0,2 % dans les Alpes-de-Haute-Provence et +1,3 % dans les Bouches-du-Rhône.

Au niveau départemental, l'emploi salarié diminue le plus fortement en Haute-Marne (-1,5 %).

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin juin 2023 et fin juin 2024 (en %)



Lecture : L'évolution au niveau national est +0,5 % entre fin juin 2023 et fin juin 2024.

Note : Données CVS en fin de trimestre.

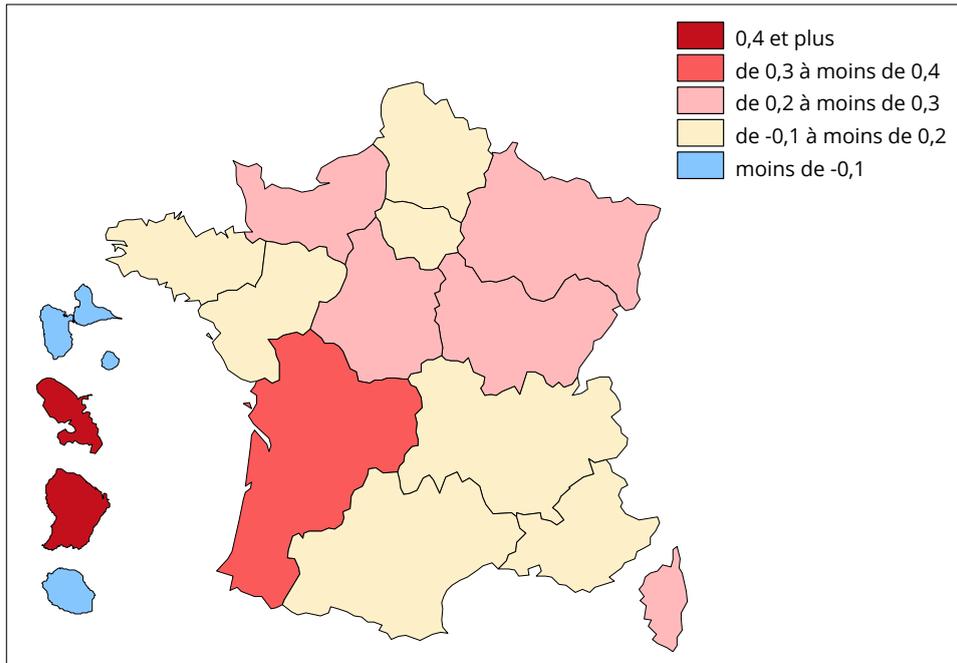
Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Sur un an, le taux de chômage augmente dans la moitié des régions

Au deuxième trimestre 2024, sur l'ensemble du territoire (hors Mayotte), le taux de chômage au sens du BIT diminue de 0,2 point par rapport au trimestre précédent, à 7,3 % de la population active. Sur un an, il augmente de 0,1 point.

Évolution du taux de chômage (entre le deuxième trimestre 2023 et le deuxième trimestre 2024, en points)



Lecture : L'évolution au niveau national est +0,1 point entre le deuxième trimestre 2023 et le deuxième trimestre 2024.

Note : Données CVS en moyenne trimestrielle.

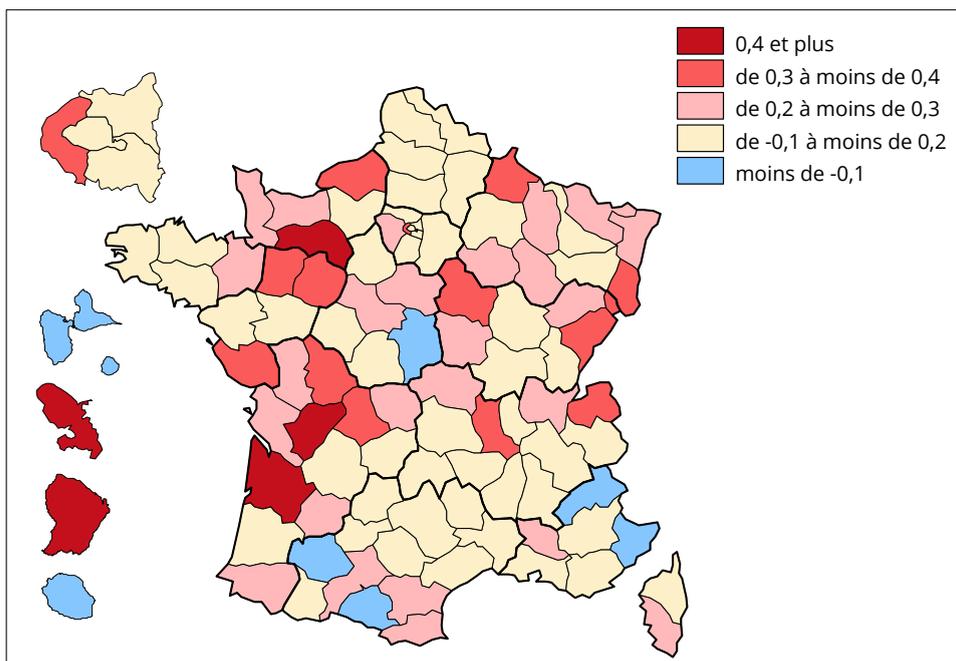
Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Entre le deuxième trimestre 2023 et le deuxième trimestre 2024, le taux de chômage est quasi stable dans sept régions, augmente dans huit régions, et recule en Guadeloupe (-3,8 points) et à La Réunion (-1,8 point). La hausse est de 0,2 point dans quatre régions limitrophes de l'Île-de-France (excepté les Hauts-de-France) et de 0,3 point en Nouvelle-Aquitaine. La hausse du chômage est beaucoup plus forte en Guyane (+5,6 points) et en Martinique (+3,7 points).

Sur un an, le taux de chômage recule dans sept départements, il est quasi stable dans 50 départements et augmente dans les autres départements. Il est en hausse de 0,2 point dans un quart des départements, de 0,3 point dans 14 départements. Le taux de chômage augmente d'au moins 0,4 point dans cinq départements, et particulièrement en Charente qui connaît la hausse la plus marquée de France métropolitaine (+0,6 point).

Évolution du taux de chômage (entre le deuxième trimestre 2023 et le deuxième trimestre 2024, en points)



Lecture : L'évolution au niveau national est +0,1 point entre le deuxième trimestre 2023 et le deuxième trimestre 2024.

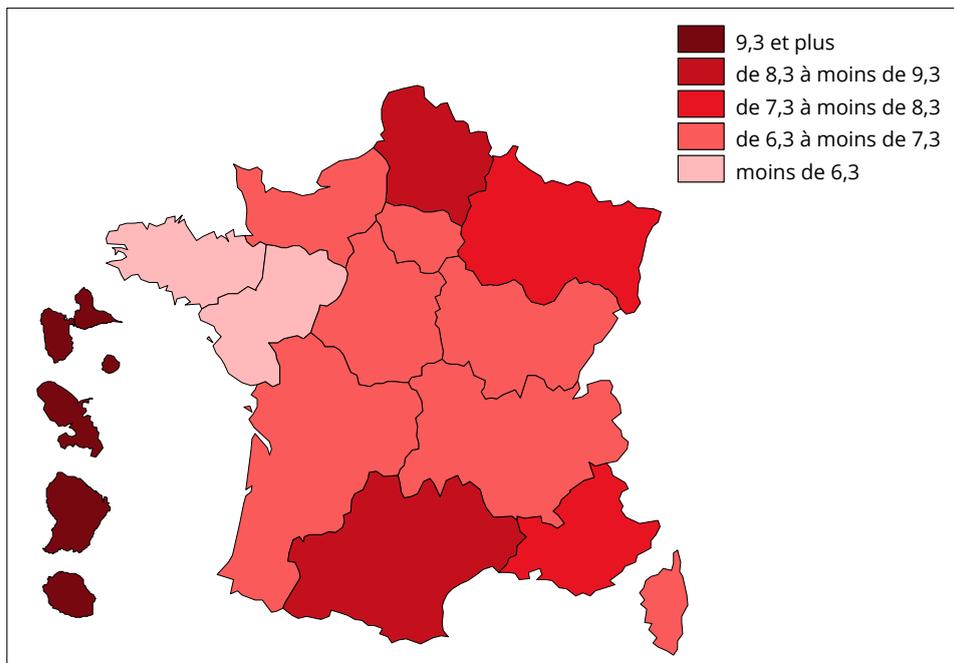
Note : Données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Au deuxième trimestre 2024, le taux de chômage est plus élevé qu'au niveau national (7,3 %) dans trois régions en France métropolitaine : Hauts-de-France (9,0 %), Occitanie (8,7 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (7,8 %). Dans les régions d'Outre-mer, il est davantage élevé, avec des taux allant de 14,3 % en Martinique à 19,1 % en Guyane. À l'inverse, le taux de chômage est le plus faible dans les Pays de la Loire (5,8 %) et en Bretagne (5,9 %). Dans ces deux régions, les taux de chômage sont inférieurs à la moyenne nationale dans tous les départements. En revanche, en Île-de-France, où le taux de chômage est inférieur au niveau national (6,9 %), il est plus faible que ce dernier à Paris (5,7 %) et dans les Hauts-de-Seine (6,0 %), mais plus élevé en Seine-Saint-Denis (10,2 %). La situation est également très contrastée en Occitanie : la région réunit la Lozère, deuxième département avec le taux le plus bas de France (4,8 %) et les Pyrénées Orientales où il est le plus élevé de France métropolitaine (12,0 %).

Taux de chômage trimestriel au deuxième trimestre 2024 (en %)



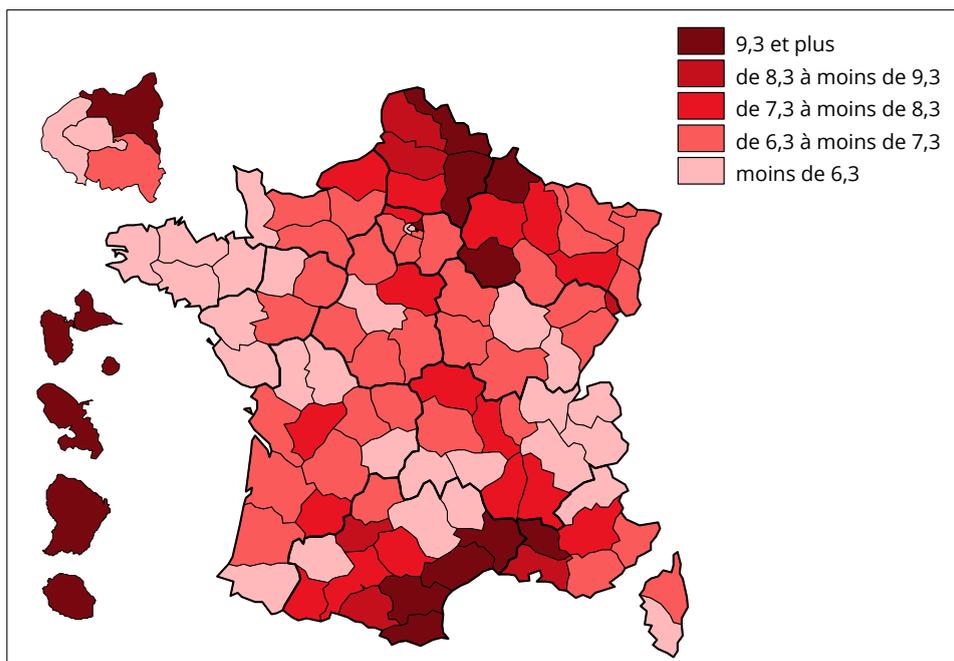
Lecture : Le taux de chômage au niveau national est 7,3 % au deuxième trimestre 2024.

Note : Données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Taux de chômage trimestriel au deuxième trimestre 2024 (en %)



Lecture : Le taux de chômage au niveau national est 7,3 % au deuxième trimestre 2024.

Note : Données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Pour en savoir plus

Les Estimations trimestrielles d'emploi mesurent l'emploi au lieu de travail en France (hors Mayotte). Elles sont établies par l'Insee, en appliquant au socle annuel d'emploi les évolutions trimestrielles issues de plusieurs sources mobilisées par la Caisse nationale de l'Urssaf, la Dares et l'Insee.

L'enquête Emploi permet de mesurer le taux de chômage chaque trimestre de manière précise au niveau national. À des niveaux géographiques plus fins l'échantillon interrogé est trop réduit pour un bon suivi conjoncturel.

L'Insee élabore donc un indicateur spécifique, le « taux de chômage localisé », construit à partir de trois sources sur le champ de la France métropolitaine : l'enquête Emploi, qui fournit le nombre de chômeurs et de personnes en emploi au sens du BIT ; des données administratives sur l'emploi issues de déclarations sociales des entreprises et des indépendants, permettant de localiser exhaustivement et finement l'emploi au niveau des territoires ; des données de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à France Travail en catégorie A (DEFM A), qui permettent de localiser finement les personnes sans emploi. Cette dernière source diffère en niveau des résultats de l'enquête Emploi, puisqu'elle ne suit pas les concepts du BIT mis en œuvre dans l'enquête. Mais, en supposant que cette différence est répartie de manière homogène, sa structure peut être utilisée pour ventiler le chômage issu de l'enquête Emploi.

Le calcul des taux de chômage localisés dans les DOM hors Mayotte s'appuie sur une méthodologie spécifique, conduisant à ce qu'un aléa statistique demeure dans les variations de court terme. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier dans les DOM hors Mayotte.

L'Insee ne calcule pas de taux de chômage trimestriel pour Mayotte, mais diffuse **un point annuel issu de l'enquête emploi réalisée au deuxième trimestre de chaque année**. Ainsi au deuxième trimestre 2023, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 37 % de la population active à Mayotte, en hausse de deux points par rapport à son niveau des années précédentes.

Les données sont provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Prochaine publication : 7 janvier 2025 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur X [@InseeFr](https://x.com/InseeFr) : x.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475